



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hépatite C

Question écrite n° 49050

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives préoccupations relatives au développement de l'hépatite C, qui concernerait 600 000 personnes, en France, selon les pouvoirs publics et le corps médical (conférence du 28 février 1999). Il lui demande, compte tenu du caractère insuffisant, voire décevant des mesures de dépistage ciblé, annoncé par le précédent secrétaire d'Etat à la santé, le 22 janvier 1999, si elle envisage, à la veille de son départ annoncé du Gouvernement (La Voix du Nord, 1er juillet 2000), de réaliser une action efficace tendant à systématiser un dépistage élargi de l'hépatite C pour les personnes âgées de plus de cinquante ans ayant subi une hospitalisation au cours de leur existence.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49050

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juillet 2000, page 4248